

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL DES
MINISTRES

Ministère des SAF

7) DECRET N° 79/436 DU 7/07/79

portant nomination de Monsieur NKOUNKOU Ernest, Secrétaire Principal d'Administration de 7° échelon en qualité de Directeur des Collectivités Locales au Secrétariat Général à l'Administration du Territoire

LE MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE
PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT

(/u l'Acte n°038/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation et fonctionnement des pouvoirs publics;
(/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du premier Ministre Chef du Gouvernement;
(/u le Décret n°79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres
(/u le Décret n°77/547 du 3 Novembre 1977 portant attributions et organisation du Ministère de l'Intérieur;
(/u le Décret n°77/548 du 3 Novembre 1977 portant création, attributions et organisation du Secrétariat Général à l'Administration du Territoire;
(/u l'Arrêté n°0378/PCM-SGMM du 27 décembre 1977 portant nomination de Monsieur NKOUNKOU Ernest en qualité de Chef de Service des Affaires Générales.;
Sur proposition du Camarade Membre du Bureau politique Ministre de l'Intérieur

Le Conseil des Ministres entendu

D E C R E T E :

ARTICLE 1°.- Monsieur NKOUNKOU Ernest, Secrétaire Principal d'Administration des SAF de 7° échelon, précédemment Chef de Service des Affaires Générales au Secrétariat Général à l'Administration du Territoire, est nommé Directeur des Collectivités Locales, en remplacement de Monsieur FOUNGUI Alphonse appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

BRAZZAVILLE, le 7 JUILLET 1979

par le premier Ministre
Chef du Gouvernement

Colonel Louis Sylvain GOMA.-

Le Ministre de l'Intérieur

Commandant François Xavier KAPALI.-

Le Ministre du Travail et
de la Justice Gardé des Sceaux

Le Ministre des finances, en Mission victor TAMBA-TAMBA.-
Le Ministre du Plan

P. MOUSSA.-